

LA VALLEE DES SQUATECKS

(CANTONS ROUILLARD ET AUCLAIR)

C'est à propos de cette vallée que M. l'abbé Jos. Marquis, agent de colonisation à Québec, écrivait en 1897, ces quelques lignes à M. le Ministre de la Colonisation :

"La vallée des lacs Squatecks sur les limites sud-est des comtés de Témiscouata et de Rimouski, sera avant peu d'années, un centre important de colonisation. La beauté de ses sites, la richesse de ses forêts et la fertilité de son sol abondamment arrosé par de grands et nombreux lacs, ont, depuis un an surtout, attiré l'attention de plusieurs colons qui n'attendent pour aller s'y établir, que des routes passables qui puissent les mettre en communication avec les voies ferrées de l'Intercolonial et du Témiscouata."

Voici maintenant l'opinion de l'arpenteur Elz. Boivin :

"Dans ces cantons que je viens d'explorer, (Rouillard et Auclair) les terres sont exceptionnellement bonnes; c'est une terre jaune mêlée d'un sable glaiseux sur un sous-sol qui est lui-même glaiseux, et il serait difficile de trouver, nulle part, un sol, dans son ensemble, aussi généreux. Il n'y a ni montagnes, ni rochers, ni savanes, et je n'ai pas trouvé, sur tout le parcours que j'ai exploré, un seul mauvais lot, c'est-à-dire qui ne fût pas susceptible de faire un bon établissement.

"Il y a aussi, dans ces cantons, une magnifique exploitation forestière à faire; le bois de commerce, tel que le cèdre, l'épinette, le merisier et le pin y sont abondants et de qualité supérieure; ce serait un grand malheur, si les feux venaient ravager cette belle forêt, avant que les colons en eussent tiré partie.

"Dans les fonds, c'est le cèdre qui domine, et dans certaines vallées, c'est l'épinette, avec le sapin et quelques bouleaux; sur les